

La charte du partenaire Equal

Constat(s) / Origine du projet, de l'action

Culture et fonctionnement différents d'un organisme à l'autre, d'un état à l'autre sur une problématique identique de type Equal

Objectifs

- > Conscientiser les acteurs par leur implication dans le processus.
- > Mettre en évidence la nature européenne du travail réalisé.
- > Formaliser l'engagement des organismes et des salariés.
- > Responsabiliser l'ensemble des acteurs.
- > Harmoniser les méthodologies de travail.

Bénéficiaires

Publics accompagnés.

Descriptif / plan d'action

1. Définir de manière collégiale les thèmes à aborder dans la charte.
2. Désigner un comité de rédaction.
3. Rédiger la charte.
4. Valider par l'ensemble des partenaires et s'assurer de l'adaptation à chacun.
5. Ratifier la charte.
6. Communiquer et diffuser la Charte.

Partenariat nécessaire sur le projet

Les partenaires du projet.

Résultats et prolongements

Prise de conscience de l'engagement de chacun des signataires.

Opposition des pratiques face à la charte.

Transfert de la méthode auprès d'autres projets de construction similaire.

CONTACT

Organisme

GRETA DU VELAY / CRI - AFORMAC

Nom du contact

Pierre Laurent CARROLAGGI

Daniel CHEZALVIEL

Adresse

GRETA DU VELAY

BP 120- F- 43003

Le Puy-en-Velay cedex

AFORMAC

19, rue Colbert

63000 Clermont-Ferrand

Téléphone

GRETA DU VELAY : 04 71 09 80 30

AFORMAC : 04 73 34 35 21

Fax

GRETA DU VELAY : 04 71 09 80 38

AFORMAC : 04 73 34 79 59

Courriel

pl.carrolaggi@velay.greta.fr

daniel.chezalviel@laposte.net

Site Web

<http://diese.net>